

Compte rendu de l'audience FO avec le Directeur des Ressources Humaines de l'AEFE, M. Pujol le lundi 24 août 2020

I. Question du recrutement des personnels

Mercredi 4 décembre 2019, audition d'Olivier Brochet, Directeur de l'AEFE à la commission sénatoriale :

« Nous avons besoin de ressources humaines - essentiellement des enseignants - de qualité. Le MENJ a annoncé que 1 000 détachements supplémentaires seraient accordés sur la décennie. Ils ne passeront pas par l'agence, dont le plafond d'emplois n'est pas modifié, mais seront détachés directement dans le réseau. Ce dispositif nécessitera un pilotage. Par ailleurs, dans le cadre du master MEEF - métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation -, un certificat d'aptitude à l'enseignement à l'étranger sera créé, avec effet en 2022. Nous devons aussi garantir la formation des personnels recrutés localement et nous avons encore de gros efforts à faire. Dès le 1er janvier prochain seront instaurés seize instituts régionaux de formation sur nos zones de mutualisation. Il s'agit, dans un premier temps, d'un simple changement sémantique, mais, au cours de l'année 2020, les maquettes éducatives de formation de ces instituts seront redéfinies afin de répondre aux demandes des établissements, notamment sur la formation des néo-recrutés locaux : dans les deux premières années, ils bénéficieront de 130 à 200 heures de formation, leur expérience sera ensuite consolidée dans le cadre de leur formation continue et, dans certaines zones, ils pourront passer des diplômes de type master MEEF, qui leur permettront, notamment, de développer leur mobilité au sein du réseau. ».... « Les 1 000 détachements supplémentaires ne passeront pas par l'agence ; ils doivent impérativement faire l'objet d'un pilotage, sinon ils risquent de se diriger vers des zones déjà bien dotées. Ils devront notamment constituer l'ossature des nouveaux établissements partenaires. »

<https://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20191202/etr.html>

Force Ouvrière :

- ♦ Quel est le statut des détachés directs (1000 détachés annoncés sur 10 ans) dans les établissements partenaires ?
- ♦ Qu'en est-il de leur rémunération, des différentes indemnités (ISO, indemnité de jury, ISVL...)
- ♦ Quelle fiscalité ?
- ♦ Quid du droit syndical, du droit de grève, reconnu aux détachés des EGD et établissements conventionnés ?

.../...

Bernard Pujol : ce ne seront pas des détachés AEFE mais des détachés directs, recrutés en contrats de droit local (rémunération, temps de travail, couverture sociale, retraite, droit syndical) dans des établissements partenaires. Pour obtenir l'homologation, les établissements doivent tenir compte des programmes du MENJ mais concernant les droits, c'est local. Ces postes doivent être créés d'ici 2030. A ce jour, aucun poste n'a été créé. C'est un détachement classique mais sans blocage de la carrière, comme le détachement AEFE.

FO : Plus de 500 postes de résidents et d'expatriés ont été supprimés en 3 ans et les nouveaux établissements du réseau sont systématiquement « partenaires ».

II. Le certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger

Force Ouvrière :

- ♦ Quid des personnels qui ont ce certificat, dans le cadre de la réduction à 6 ans maximum d'un détachement à l'étranger ? la mobilité dessert la qualité de l'enseignement, dans le cas où les collègues doivent s'adapter au contexte et à la culture locale. Cela risque d'alimenter un vivier de recrutés locaux, dont les statuts et la carrière sont plus précaires, puisque dépendants du droit local.
- ♦ Ce certificat leur permet-il d'être titulaire de l'Education nationale et d'exercer ensuite en France ?

Bernard Pujol : il faut voir cela avec la cheffe du service pédagogique Vassiliki Driancourt, C'est une certification, cela s'adresse plutôt à des non-titulaires. Elle ne donnera pas accès à un poste de titulaire de la Fonction publique.

Au 1^{er} janvier 2021, 16 Instituts Régionaux de Formation seront créés afin d'accompagner et de former ces personnels recrutés localement. Cela apporte une garantie au recruteur que le professeur a une certification pour enseigner.

FO : Qui va dispenser la formation ? L'INSPE ? Les EEMCP2 ?

Bernard Pujol : On ne sait pas encore car l'AEFE est centrée sur un VADEMECUM pour l'enseignement à distance.

Pour **FO**, cette certification s'inscrit dans l'aggravation de la précarisation. Dans le même temps, le nombre de personnels détachés diminue depuis des années et les nouveaux contrats de résidents vont dans le sens d'une mobilité accrue, pédagogiquement questionnable. La FNEC FP-FO demande l'abandon de cette réforme.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire, alors que cela ne correspond pas aux exigences dans certains pays. La FNEC FP-FO souhaite que cela soit facultatif.

Bernard Pujol : nous avons des contraintes budgétaires, avec seulement 5 000 postes enseignants pour gérer les établissements en gestion directe et les établissements conventionnés. Des régions sont surdotées, d'autres sous-dotées comme l'Amérique du Sud ou le Liban. Il faut un redéploiement mais cela ne va pas dire que l'on va perdre des postes de résidents en Europe. Il faut regarder au cas par cas.

FO : le Président Macron annonce le doublement des élèves dans les établissements français à l'étranger mais sans mettre les moyens.

III. Exonération des frais de scolarité pour les PDL

Force Ouvrière : nous demandons une exonération totale des frais de scolarité. La situation est inégalitaire selon les pays.

Bernard Pujol : je prends note. Pour les établissements partenaires, c'est l'établissement qui propose par le biais du CE puis cela est validé par l'AEFE.

Il n'y a pas de directive de l'AEFE sur les montants des exonérations. Il y a des accords avec 50 à 60% d'exonérations dans le cadre d'un équilibre pour laisser des recettes au comité de gestion.

IV. Pass éducation

« Dans le cas des établissements d'enseignement français à l'étranger homologués par le ministère de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Pass Éducation est attribué aux seuls enseignants détachés, titulaires de l'Éducation nationale, en activité devant élèves. Les professeurs recrutés localement ne bénéficient pas de cette mesure. » (FAQ site MENJ Pass Education)

Force Ouvrière : c'est discriminatoire vis-à-vis des collègues titulaires non-résidents, pour lesquels le Pass éducation permet d'accéder à certains musées de leur pays d'accueil, et de préparer aussi leur enseignement. Nous demandons qu'il soit accessible à tous.

Bernard Pujol : je prends note et vais poser la question.

V. Compte rendu des CA et CT de l'Agence

Force Ouvrière : Les personnels n'ont pas accès à ces comptes-rendus : pourquoi ne sont-ils pas publiés sur le site de l'AEFE ?

La FNEC FP-FO demande que les PV soient publiés.

Bernard Pujol : je vais poser la question au Service communication.

VI. Elections professionnelles et adresse académique

Force Ouvrière : De nombreux personnels détachés ne disposent pas d'adresse académique : cela les empêche d'avoir accès à certaines sources pédagogiques. Est-il possible de créer une adresse AEFE, reconnue par les partenaires ?

Quand commenceront les réunions de préparation des élections professionnelles ?

Lors des élections professionnelles, de nombreux collègues ont été empêchés de voter : absence de tutoriel assez clair, non reconnaissance de l'adresse personnelle, blocage au moment de la réception des mots de passe.

Bernard Pujol : pour les adresses professionnelles, c'est à l'étude mais il est possible que cela ne soit pas finalisé pour 2022, auquel cas le vote se fera par correspondance. Une première réunion de travail se tiendra au début de l'année 2021.

VII. Classement des 25 établissements non classés

Force Ouvrière : où en est-on ?

Bernard Pujol : C'est en cours, on attend la rentrée et les nouveaux effectifs. Par ailleurs, la baisse des effectifs semble moins marquée que ce à quoi on pouvait s'attendre.

VIII. Les Instances Représentatives des Personnels

Force Ouvrière : Les CCPL sont-elles menacées dans le cadre de la mise en place de la loi de la Transformation de la Fonction Publique ?

Bernard Pujol : L'AEFE y est attachée dans le cadre du recrutement. Le MENJ ne souhaite plus y siéger. On s'oriente vers une parité OS/AEFE. Nous souhaitons continuer à discuter sur les RDV de carrière notamment.

En revanche, les missions des CCPL seront modifiées en fonction de la loi avec des CAP par catégories et non plus par corps.